

NOTE SIO NO 54 (73) AUX BUREAUX NATIONAUX

C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE ET A MM. LES DIRECTEURS GENERAUX

D.G. I ET X

OBJET : 251EME REUNION DE LA COMMISSION

432

LA COMMISSION A TENU HIER SOIR UNE TRES COURTE SEANCE A STRASBOURG, QUI A ETE CONSACREE ESSENTIELLEMENT A LA PREPARATION DE LA SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES QUI SIEGERA A BRUXELLES LES 14 ET 15 MAI PROCHAIN.

PARTI LES POINTS QUI FIGURENT A L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL, LA COMMISSION A TOUT PARTICULIEREMENT DISCUTE LA POSITION A PRENDRE AU SUJET DE L'OUVERTURE DES NEGOCIATIONS AVEC LES PAYS ASSOCIES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE YAOUNDÉ ET LES PAYS DU COMMONWEALTH VISES PAR LE PROTOCOLE 22 DES ACTES D'ADHESION.

M. CHEYSSON PRECISERA AU CONSEIL LA POSITION DE LA COMMISSION AU SUJET DE LA PROCEURE POUR L'ORGANISATION DES NEGOCIATION : DES MAINTENANT, LA COMMISSION ESTIME QU'ELLE DEVRAIT ETRE CHARGEE DE LA CONDUITE DES TRAVAUX AU NOM DE LA COMMUNAUTE, NE FUT - CE QUE POUR DES RAISONS PRATIQUES (VOUS POUVEZ VOUS IMAGINER UNE NEGOCIATION ENTRE 9 PAYS MEMBRES DE LA COMMISSION, 19 ASSOCIES ACTUELS, PLUS LES ASSOCIES VIRTUELS D'AFRIQUE, DES CARAIBES, DES OCEANS INDIEN ET PACIFIQUE).

TOUJOURS AU CONSEIL, LA COMMISSION INSISTERA POUR QUE LES NEGOCIATIONS AVEC LES PAYS DU MAGHREB SOIENT OUVERTES DANS LES MEILLEURS DELAIS ET QU'A CETTE FIN LE CONSEIL DECIDE AU SUJET DU MANDAT A DONNER A LA COMMISSION.

PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION MERCREDI PROCHAIN A BRUXELLES
AMITIES

B. OLIVI